



Auxerre (Yonne), bâtiments du porche situé au-dessus de la rue du Quatre-Septembre. Du castrum gallo-romain aux structures défensives et d'habitation médiévales

Jérôme Mercier



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cem/341>
DOI : 10.4000/cem.341
ISSN : 1954-3093

Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Édition imprimée

Date de publication : 15 août 2006
ISSN : 1623-5770

Référence électronique

Jérôme Mercier, « Auxerre (Yonne), bâtiments du porche situé au-dessus de la rue du Quatre-Septembre. Du castrum gallo-romain aux structures défensives et d'habitation médiévales », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 10 | 2006, mis en ligne le 08 septembre 2006, consulté le 22 septembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/cem/341> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cem.341>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2022.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International - CC BY-NC-SA 4.0
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

Auxerre (Yonne), bâtiments du porche situé au-dessus de la rue du Quatre-Septembre. Du castrum gallo-romain aux structures défensives et d'habitation médiévales

Jérôme Mercier

- 1 Cette étude a été menée en accompagnement de la restauration des façades des bâtiments présents à l'intersection des rues du Quatre-Septembre et René-Laffon ¹. Une première phase d'étude a eu lieu du 20 au 30 juin 2005, elle a été suivie d'une seconde rendue nécessaire par la nature des découvertes. Par ailleurs, l'ampleur des dégâts constatés dans les maçonneries au fur et à mesure de l'enlèvement des enduits a nécessité une restauration plus poussée mettant au jour des informations plus nombreuses qu'il convenait de prendre en compte.
- 2 L'ensemble étudié est situé dans la partie nord-est du quartier canonial (délimité au nord, à l'est et au sud par l'antique rempart du castrum) et il est assis sur un terrain résultant en grande partie d'une succession d'acquisitions foncières réalisées au cours des XII^e et XIII^e siècles ².
- 3 À la suite du décrépiage des parements est apparu, au pied de la tour sur sa face ouest, un pan de maçonnerie contrastant fortement avec le reste de la construction. Sur environ trois mètres de hauteur et deux de large, cette maçonnerie se distingue par sa couleur, son absence de parement et sa composition, un mortier hydraulique fait de tuileau (grossier) et d'alluvions mélangés recouvrant et noyant largement le blocage composé de moellons de calcaire portlandien. Ce type de mise en œuvre se rencontre à Auxerre dans la construction du castrum gallo-romain dont on a ici la coupe de son blocage interne, le parement ayant disparu. Sa préservation sur une hauteur aussi

importante est en grande partie imputable à son rôle de soutènement des terrains situés *intra muros*.

- 4 D'après les observations réalisées en différents points du tracé de l'enceinte gallo-romaine et plus récemment dans les caves de la copropriété située rue Cochois, les fondations sont constituées de blocs remployés en grand appareil, l'élévation d'un parement en petit appareil (avec par endroits des bandes de briques) et son blocage interne est en calcaire portlandien noyé dans du mortier de tuileau ; c'est bien la même composition que l'on retrouve ici.
- 5 La construction de l'ensemble étudié a donc débuté en prenant appui sur cette portion du rempart, dépouillée de son parement³. Avec la hauteur relevée (près de 3 mètres), ajoutée à celle présente dans les caves sous-jacentes, on peut raisonnablement penser que la totalité de l'élévation du *castrum* est préservée et on serait alors en présence de la seule portion de courtine observable intégralement.
- 6 La préservation et la mise en valeur de ce vestige insigne a été décidée conjointement par le syndic et le Conseil Général de l'Yonne. Il ne sera pas réenduit, mais protégé des intempéries tout en restant visible par un procédé de « reminéralisation » avec une cristallisation de surface et un résultat d'apparence translucide.
- 7 Après ce premier constat, l'étude s'est intéressée plus particulièrement au porche et à son arc brisé situé à l'intersection des rues du Quatre-Septembre et René-Laffon. Les recherches historiques les plus récentes laissaient planer un doute sur la période de construction de ce passage voûté. L'hypothèse penchait alors en faveur d'une édification entre 1355 (période d'insécurité due au début de la pression anglaise) et 1365 (fin hypothétique de reconstruction du rempart médiéval)⁴. Les échafaudages ont permis un accès et une observation plus aisés aux claveaux de l'arc, et même si les faces visibles des blocs sont trop abîmées pour y discerner des traces de tailles, l'utilisation d'une lumière rasante a finalement permis de constater qu'un des claveaux avait été épargné et qu'il laissait apparaître des traces d'impacts de marteau taillant droit. Un layage très similaire dans l'espacement des traces et leurs longueurs a déjà été observé dans un édifice du centre d'Auxerre, daté de la seconde moitié du XII^e siècle⁵. Il semblerait ainsi que nous soyons en présence d'une construction plus ancienne que ce qu'on imaginait avant la présente intervention. Ce claveau est manifestement en place et l'arc lui-même n'a pas été remanié, ni ses blocs ravalés⁶ ; de même, les mortiers employés sont homogènes. Il semblerait donc que la construction de l'ensemble n'ait pas débuté au XIV^e siècle, mais à la fin du XII^e, soit près de deux siècles plus tôt.
- 8 Les sources historiques tendent d'ailleurs à confirmer cette idée puisqu'au milieu du XIII^e siècle, un nouveau rempart est construit sous les règnes des comtes Guillaume IV (à partir de 1166 pour l'angle nord-ouest et la partie sud) et Pierre de Courtenay (à l'est, avant 1193)⁷. Cette enceinte ne remplace pas le cloître canonial, mais le double, son intérêt n'étant pas religieux mais militaire. Ainsi, si cet ensemble est devenu plus tard un lieu d'habitation pour les chanoines, il n'a en tout cas pas été conçu pour cela. C'est donc la première de ces phases qui concerne notre ensemble architectural. Les dates correspondent précisément avec les conclusions induites par les indices trouvés sur place. Quant à l'observation du bâti, l'ensemble de la maçonnerie reposant sur cet arc est cohérent avec lui. Il n'y a aucune trace de césure. Le tout a été réalisé en employant un mortier blanchâtre, à gros grains et présentant de grandes quantités de dégraissant.

Le chaînage du corps avec la tour a été réalisé en même temps, de manière raisonnée⁸, ce qui indique que celle-ci a été édifiée à la même époque.

- 9 Plus haut, la disparition des enduits a laissé apparaître un ensemble de meurtrières appartenant à la même phase. Deux d'entre elles figurent sur la face ouest du corps et sont alignées au même niveau. Celle située au nord est à ébrasement intérieur et montre des traces de layage. La seconde se trouve enchâssée dans l'angle formé par le chaînage entre le corps et la tour. Son ébrasement part obliquement dans ce chaînage. Son linteau est parfaitement ajusté entre les blocs rentrant de la tour. Elle présente également des traces de marteau taillant droit.
- 10 La dernière meurtrière à ce niveau se trouve sur la face nord de la tour, entre deux ouvertures postérieures, et était à ébrasement intérieur. La fenêtre à encadrement de bois, lors de son installation dans la maçonnerie, a entraîné le bûchage du linteau et la suppression de l'appui.
- 11 Enfin, une autre meurtrière est également présente dans la face ouest de la tour mais deux niveaux plus haut. Ce décalage est gênant pour son interprétation, mais il ne s'agit en tous cas certainement pas d'un remploi. En effet, lors du changement des pierres de parement (très endommagées) à ce niveau par les maçons, il est apparu que les blocs la constituant traversaient de part en part l'épaisseur du mur.
- 12 Il n'a pas été constaté d'ouverture supplémentaire sur la tour, ni dans le corps, pour cette période. Cet édifice de la fin du XII^e siècle n'aurait donc possédé que cinq ouvertures, ce qui, sur une telle surface, renforce l'hypothèse d'une construction militaire à part entière⁹.
- 13 Situés immédiatement sous les meurtrières du second niveau, de gros trous de boulins, signalés par des poches de mortier remplies de fragments de pierres semblent indiquer que des poutres, placées perpendiculairement aux murs, pouvaient supporter le poids d'une passerelle en bois. Son accès depuis l'intérieur se faisait vraisemblablement par une ouverture, deux fois modifiée depuis, mais dont le piédroit gauche subsiste entre les meurtrières nord et sud du corps. Elle a agrandi le précédent espace dédié au passage intérieur/extérieur qui permettait de circuler sur une passerelle surplombant les deux rues qui longent les bâtiments¹⁰. Son rôle de surveillance était bien sûr lié au statut défensif de la construction du XII^e siècle. En temps normal on pouvait y observer qui venait de l'étang Saint-Vigile¹¹ ou de l'abbaye Saint-Germain et, en des temps plus troublés, se dissimuler derrière la rangée de meurtrières.
- 14 Une fois la guerre de Cent Ans achevée, les fonctions militaires des lieux sont sans doute devenues quelque peu inutiles. Cette période correspond vraisemblablement à l'arrivée des chanoines dans les bâtiments au XV^e siècle¹². La fonction d'habitation a sans doute pris le pas à ce moment et le percement d'ouvertures plus importantes est devenu nécessaire. Il semblerait que la passerelle en bois ait disparu au moment où cette fenêtre à meneau et encadrement mouluré a été substituée à l'ancien accès. D'après la césure visible dans la maçonnerie, l'insertion de cette ouverture a empiété sur l'espace occupé par la passerelle.
- 15 Les besoins en logement ont dû encore augmenter au XVII^e siècle, provoquant le percement d'au moins trois autres ouvertures dans l'ensemble (et vraisemblablement une réorganisation des espaces intérieurs). Une nouvelle fenêtre a été installée au niveau du corps à la place de l'ancien accès à la passerelle. La fenêtre à meneau est remplacée par une ouverture dont le linteau, aux ciselures évoquant des claveaux,

semble typique de ce siècle. La face nord de la tour en reçoit une première, au même niveau, dans un style tout à fait identique. Sur son côté ouest, la maçonnerie de la tour est elle aussi percée par la mise en place de l'ouverture qui se trouve aujourd'hui au rez-de-chaussée de l'accès au Conseil Général. Les meurtrières doivent être colmatées à cette période, si elles n'ont pas été condamnées avant.

- 16 Au XVIII^e siècle, le corps est surélevé d'environ deux mètres par une maçonnerie liée au mortier d'arène. Cette dernière phase marque la fin de son extension verticale.
- 17 Le percement de l'ouverture au second niveau de la face ouest de la tour, où sera ensuite installé un four à pain (au XX^e siècle probablement), est intervenu entre le XV^e et le XVIII^e siècle (construction du bâtiment à l'ouest de la tour). Les blocs d'encadrement de l'ouverture et les claveaux de la voûte nécessaire à sa mise en place ont en effet été remployés. Ils montrent une bretture large, ce qui situe vraisemblablement leur taille au XVI^e siècle. Vu le mortier employé pour le comblement ultérieur de l'ouverture, identique à celui utilisé pour rehausser le corps, il est probable qu'elle ait été bouchée au XVIII^e siècle.
- 18 Le début du XX^e siècle aura été l'époque de la mise en place de l'ouverture située au dernier niveau du corps, à moitié dans le rehaussement du XVIII^e et à moitié au sommet de la phase XII^e. Un mortier de couleur blanc/beige et comptant peu de dégraissant a été utilisé à cette fin. L'espace de ce niveau a été augmenté à cette période vers le sud. L'oculus plaqué contre ce niveau en est le témoin visible. La présence d'un pignon à ce niveau du corps, un temps envisagée d'après l'aspect de la maçonnerie à cet endroit, a été démentie à l'examen des mortiers. C'est l'arrachement des pierres de parement destiné à l'insertion de la fenêtre actuelle qui a provoqué les césures visibles autour de celle-ci.
- 19 C'est enfin au XX^e siècle qu'a eu lieu la reprise en sous-œuvre de l'angle nord-ouest de l'arc : tous les blocs insérés sont d'un calcaire différent de celui employé au XII^e. Parallèlement, et sur la même hauteur de reprise, toute la base de la maçonnerie du corps (donnant sur la rue René-Laffon) a été changée.
- 20 Les blocs des chaînes d'angles présentent toutes des traces de chemin de fer dont l'utilisation débute au cours du dernier quart du XIX^e siècle¹³. Il a ici été utilisé pour ravalier les blocs du corps et de la tour. Une dernière étape concernant ces blocs a pu être reconnue dans la reprise générale qui a eu lieu au début de la seconde moitié du XX^e siècle : ceux qui ne pouvaient, par leur dégradation, faire l'objet d'un simple ravalement ont été dissimulés par de fines plaques de calcaire, liés avec un coulis de plâtre. D'autres, en revanche, résultaient du harpage avec un bâtiment à trois niveaux déjà mentionné et visible sur une plaque photographique datée de 1910. Installé contre la face ouest de la tour au XVIII^e, il a été détruit depuis mais le bûchage de ces pierres a lui aussi été occulté de cette manière.
- 21 Les découvertes les plus significatives de cette étude sont sans nul doute à voir dans la mise au jour de la portion de l'enceinte gallo-romaine, peut-être en élévation depuis sa base, ainsi que dans les traces de tailles subsistantes sur un des claveaux de l'arc. En effet, d'un côté nous sommes vraisemblablement en présence du seul vestige du *castrum* quasiment intact et de l'autre nous pouvons enfin préciser la date de construction du porche. Ce dernier ne serait donc pas une édification canoniale du XIV^e siècle mais une construction à caractère défensif de la seconde moitié du XII^e siècle. C'est au XV^e siècle seulement qu'il serait devenu propriété des chanoines de Saint-Étienne. Réutilisant les

lieux, ils en auraient donc détournés l'usage défensif pour en faire un simple lieu de résidence et d'accès au cloître.

- 22 Enfin, pour une meilleure connaissance du rempart du *castrum* du Bas-Empire, il serait nécessaire de poursuivre l'étude de ses fondations, préservées dans les caves de la copropriété en réalisant des relevés en plan et en élévation.

NOTES DE FIN

1. Dans le cadre de ce résumé, la façade donnant sur la rue René-Laffon, comprenant le porche, sera nommée « corps » alors que celle donnant sur la rue du Quatre-Septembre et l'entrée nord du Conseil Général sera nommée « tour ».
2. S. GARNIER, *Le quartier canonial d'Auxerre au Moyen Âge : recherches historiques et réflexions topographiques*, rapport de stage, Dijon : Université de Bourgogne, Auxerre : Centre d'études médiévales, 2005.
3. Les blocs de parement ont probablement fait l'objet de récupération au cours des siècles. De nombreux exemples sont visibles au Musée de la Ville ; ce sont surtout des blocs sculptés provenant de monuments funéraires.
4. S. GARNIER, *op. cit.*, p. 54.
5. F. HENRION, « Les fouilles archéologiques de la place Saint-Eusèbe à Auxerre (Yonne) », in *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*, 127 (1995), p. 15-28.
6. Jusqu'à l'intervention des maçons, une couche d'enduit avait subsisté sur l'arc : il s'agissait d'un enduit de poils dont on place généralement l'utilisation à partir des XVI^e-XVII^e siècles. Aucun autre n'a été repéré.
7. S. GARNIER, *op. cit.*, p. 19, d'après les archives.
8. La liaison du corps et de la tour semble bien réalisée et, après réalisation d'un sondage restreint, le mortier visible est bien d'origine.
9. L'assertion selon laquelle cette bâtisse était un lieu de résidence (*mansione*) destiné à des chanoines lors du premier état de construction se révèle donc fausse.
10. Aucune meurtrière ne subsiste sur le côté est du porche : un bâtiment, aujourd'hui disparu, s'y trouvait peut-être pour surveiller cette partie de la rue, au contact de l'actuelle rue Cochois, donnant sur le quartier des Mariniers. À moins que ce rôle n'ait été dévolu à la Porte Pendante citée plus haut.
11. Étang et levée de terre eux-mêmes mentionnés par les textes comme ouvrages défensifs. L'étang descendait probablement jusqu'au pied du *castrum* à l'époque gallo-romaine.
12. Et non au XII^e siècle, comme l'indiquaient les sources jusque-là, bien que nous soyons ici, il est vrai, juste en dehors du cloître.
13. J.-C. BESSAC, *L'outillage traditionnel du tailleur de pierres de l'Antiquité à nos jours*, R.A.N. supp. 14, CNRS, 1993, p. 214 et 219. C'est également à cette période qu'interviennent les ouvertures supplémentaires de la face nord de la tour. Des désordres sont visibles sur toute la hauteur comprise entre le premier niveau et le sommet de cette face. C'est à

cette occasion que seront bûchés le piédroit et l'appui de la meurtrière de ce côté de l'édifice.

INDEX

Index géographique : France/Auxerre

Mots-clés : castrum, structure défensive